

N°4, printemps 2002
MEMOIRES DES LIEUX

MEMOIRE GENEALOGIQUE ET REPRESENTATION POLITIQUE EN LOZERE

Yves Pourcher

Ici, pour tout ce qui touche à l'élection, l'oubli des situations passées semble s'imposer. Plus loin, là-bas, se trouve une zone trouble où ressurgissent périodiquement de vieilles histoires de familles. Et dans un autre lieu, plaine ou montagne, apparaissent l'ordre et la régularité des résultats dictés par le souvenir. Quel rôle joue la mémoire et plus précisément la mémoire généalogique sur le politique ? Pour qui l'étudie attentivement, le tableau paraît divers, contrasté. Ainsi, les géographes et les politistes dessinent des cartes qui font la part de la tradition et mesurent le changement. Ils semblent suggérer qu'en certains lieux, la politique est aussi une affaire de familles. Mais comment et à quels niveaux interviennent-elles ? À la base, pour former les solidarités, ou au sommet pour imposer l'ordre et les hiérarchies ? Le rejet existe aussi, violent, subit ou, au contraire, lent et régulier. Car le choix, s'il est laissé, construit l'ouverture ou enregistre cette tenace volonté qui fait qu'une région se singularise. Ce choix donc évoque dans la durée la fascination pour un passé, le rappel des histoires, le culte des hommes et le respect de leurs actes. Alors qu'ailleurs s'impose vite, et parfois violemment, le dégoût des situations acquises et la révolte suit.

Dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, Maurice Halbwachs (1994 : 272) a tenté d'expliquer cette hésitation qui touche les communautés : « La société ancienne, en effet, ne peut être distraite de la contemplation de son image que lui renvoie le miroir du passé, que si, dans ce miroir même, d'autres images peu à peu apparaissent, d'un contour moins net, et moins familières, mais qui lui découvrent de plus vastes perspectives. » L'histoire politique serait donc une contemplation, fascination ou regard hésitant sur l'affrontement d'images concurrentes. Qu'ont fait et que font les ethnologues avec cette question ? Mais puisqu'il s'agit de mémoire, je me souviens, moi aussi, d'une rencontre organisée, il y a deux ans, à Toulouse par un groupe de sociologues des organisations avec et autour de Pierre Grémion (1976) et de son ouvrage sur *Le*

pouvoir périphérique. En fin de séance, au moment rituel des questions, je lui avais cité quelques récents travaux ethnologiques sur le politique. Il m'avait répondu en riant que les ethnologues avaient la chance d'avoir la parenté. Il n'avait pas tort puisque trente ans plus tôt, Georges Balandier, dans son classique *Anthropologie politique* (1967 : 61), avait indiqué ce thème comme une priorité de la recherche de terrain. Et lorsque j'avais abordé pour ma recherche la Lozère catholique, j'avais suivi ce précieux conseil.

À la recherche des héritiers

L'histoire commença pour moi par un immense chantier généalogique. À la suite des travaux de Pierre Lamaison (1979) sur Ribennes en Gévaudan, j'avais choisi un milieu plus restreint socialement et élargi l'aire géographique que j'avais appelée haute Lozère catholique pour dire simplement que je n'étudierais pas la partie protestante du département. Je devais constituer un corpus de familles qui, dans la longue durée, représenterait les notables de cette région. Pendant plusieurs années, j'ai jonglé avec des milliers d'actes d'état civil en notant les naissances, les mariages et les décès. J'ajoutais encore les données recueillies dans les archives des notaires, les registres des hypothèques et des mutations par décès. À partir de cet énorme matériau, je cherchais à reconstituer les lignées patrimoniales. Je voyais de grands domaines, des maisons de maître, des héritiers, des dots, des préciputs, des avancements d'hoirie, des renoncements à héritage et des soultes. Je trouvais des aînés et des cadets, des enfants préférés, et puis des prêtres, des religieux, des célibataires et des exclus. Mais ce tableau me semblait imparfait. J'y ajoutais les professions, propriétaire, rentier, avocat, médecin, juge de paix, et surtout, je relevais dans les archives des élections les noms des maires, conseillers d'arrondissement, conseillers généraux, députés et sénateurs. Sur mes généalogies, je superposais les informations, je traçais les lignes des successeurs, des héritiers. Il y avait les titres, les domaines, les offices, plus rarement les manufactures, et puis, juxtaposés ou en parallèle, les mandats. Je trouvais l'ordre, la régularité et je me passionnais pour ce magnifique conservatisme.

Armé de ce savoir généalogique, je m'aventurais. J'espérais trouver l'accueil et l'échange, j'attendais l'intérêt, et je rencontrais souvent la réserve et parfois la méfiance. Je me souviens, toujours ce souvenir qui revient aujourd'hui, de cette rencontre à Marvejols avec la descendante d'une grande famille de propriétaires, elle-même notaire et épouse de notaire, son gendre étant le fils du sénateur-maire, lui-même devenu maire et conseiller général depuis 1985. J'étais venu au rendez-vous avec mes fiches, ma généalogie où se

trouvaient mentionnés le montant des dots, les parts d'héritage et bien d'autres informations familiales. Elle avait été horrifiée et la conversation avait tourné court. Le lendemain, je recevais une lettre m'interdisant, en vertu de je ne sais plus quel article du code civil, de travailler sur sa famille « des origines à nos jours », précisait-elle. Quelques temps plus tard, toujours à Marvejols, j'étais entré dans le beau château de Carrières. Son propriétaire, Charles de Chambrun, petit-fils d'un sénateur, neveu d'un député, lui-même ancien député, maire de Montrodat, ancien ministre, m'avait reçu. Nous avons passé un moment dans le parc dans lequel se trouvait l'arbre de Savorgnan de Brazza, qui au siècle précédent avait épousé une fille de la famille, puis, dans la pièce principale du château, il avait évoqué ses ancêtres en s'arrêtant devant chaque portrait. Il m'avait montré une armoire qui contenait des papiers de famille. Il avait entrouvert une porte de ce meuble et l'avait aussitôt refermée en me disant que tout devait rester là. J'étais reparti avec des images, un discours et une histoire familiale.

Quelques mois après, j'étais allé au nord du département, du côté de l'Aubrac, au château de La Baume. J'avais, à cette occasion, accompagné une connaissance, un ancien préfet originaire de la partie cévenole du département, qui écrivait un livre sur l'abbé du Chaila et voulait consulter certaines archives sur les Grolée de Peyre, famille qui avait longtemps dominé sur ces terres. Il m'avait gentiment proposé de l'accompagner. Nous étions arrivés dans le parc, accueillis par le comte et la comtesse de Las Cases. Ils nous avaient guidés dans l'immense bâtisse où, en cette fin du mois d'octobre, il faisait déjà très froid. Le comte travaillait sur la publication du journal de son grand-père, Emmanuel de Las Cases, qui avait été sénateur de la Lozère pendant près de trente ans. Mais il voulait, m'avait-il dit, enlever tous les propos qui pouvaient gêner ou choquer, notamment les jugements portés sur les adversaires politiques de leur famille, les Chambrun. On m'avait montré le document en me disant que je n'avais qu'à attendre patiemment la publication. Après le déjeuner, nous étions passés à la mairie de Prinsuéjols dont le maire n'était autre que Mme la comtesse Sylvie de Las Cases. Pendant la visite, quelques personnes et le secrétaire prêtre portant un anorak noir se tenaient silencieusement derrière madame le maire. Sur les murs, on n'avait pas encore posé le portrait officiel du nouveau président François Mitterrand qui était élu depuis plusieurs mois. Ici, l'histoire de la République s'arrêtait à son dernier représentant, Valéry Giscard d'Estaing, le frère cadet de Sylvie de Las Cases. En partant de ce lieu, j'emportais, une nouvelle fois, de belles images sur le temps politique et l'histoire locale. Et le paradoxe avait toujours cette même apparence : j'étais venu pour chercher des documents, de l'écrit, et je trouvais des images. Je stockais des souvenirs.

À d'autres moments, à quelques mois ou quelques années de distance, j'ai trouvé d'autres maisons de maîtres, d'autres portes, celles-là grandes ouvertes. Les Mendras, les Ramadier, les Laporte de Belviala, les Ollier, les Ligonnès, et tant d'autres m'ont généreusement confié des récits, des lettres, des photos et des témoignages. Quand je les rencontrais, je donnais tout ce que j'avais pu accumuler sur leurs familles dans les archives. Il y avait une rencontre, un échange, et j'avais le sentiment que souvent l'enquête ethnologique se construisait dans ces dons et contre-dons. Ainsi, dans la durée de l'étude, du début à la fin, certains fermaient, gardaient, et d'autres, heureusement les plus nombreux, donnaient sans réserve. Mais étrangement, j'étais plus marqué par les refus initiaux, par ces tenaces volontés qui s'opposaient à tout regard extérieur.

De façon générale, je passais mes meilleurs moments avec d'anciens élus qui, pendant des heures, autour d'un verre de whisky ou de porto, et souvent de plusieurs, me racontaient leurs campagnes électorales. Grâce à leurs récits, je les suivais dans ces nombreux parcours à travers le pays, j'entrais avec eux dans les mairies, dans les maisons et dans les bistros. Ils me décrivaient les lieux, ils reconstituaient les scènes, ils me racontaient d'innombrables anecdotes. C'était leur jeunesse, leur bon temps et des heures de gloire. Et je partageais leur passion, leurs joies et leurs peines. Certains avaient, dès l'enfance, découvert ces riches moments, en suivant un père ou un parent, tandis que d'autres étaient venus plus tard pour affronter l'épreuve. Ils s'étaient initiés, vivant intensément ces multiples aventures.

La force du patronyme

Dans ces communes, ces cantons, ces arrondissements, l'histoire de l'élection apparaît comme généalogique. Sur mes « arbres », je peux sans cesse suivre ces lignes qui croisent les multiples apports de la filiation et de l'alliance. Des noms s'inscrivent durablement dans des territoires, ils les dessinent et forment des frontières politiques et sociales. La dimension familiale, patrimoniale du mandat s'impose, et il ne fait que compléter les autres ressources, le domaine, les titres, l'éducation et la réputation. La loi du pays a longtemps régi le mode de transmission des biens, strictement précipitaire. Elle a distingué, elle a avantagé considérablement un des enfants, le plus souvent, dans ce milieu, le fils aîné, et quand il n'existait pas le gendre. L'inégalité, entre les enfants et entre les familles, faisait partie du quotidien. La politique restait une affaire de familles, et dans ce système à maisons, comme le relève Claude Lévi-Strauss (1983 : 1217-1231), la continuité devait « s'exprimer dans le langage de la parenté ou de l'alliance, et, le plus souvent des deux ensemble ».

Quel rôle jouent les appartenances familiales dans la détermination des engagements et des carrières politiques ? Et que vaut, que pèse un nom ? Dans un autre département, l'Yonne, Marc Abélès a souligné l'importance du patrimoine politique comme condition d'éligibilité. « J'entends par éligibles, écrit-il, les individus en qui les membres d'une société locale peuvent se reconnaître des représentants légitimes, et cela ne tient pas uniquement aux qualités et compétences attribuées à ceux-ci » (1989 : 101). Dans ce travail de reconnaissance, le nom est un indicateur efficace. En Lozère catholique, l'engagement politique, commence par une présentation. Sur les bulletins électoraux, les formules sont souvent lapidaires. « Vous me connaissez », « Ma famille est honorablement connue », ou, pour des élections très proches dans la région de Marvejols, « J'aime mon canton, je vote Jean Roujon ». Le nom sonne comme un slogan, un programme et le rappel d'un lien. Il est un message et une promesse. Nom mémoire et nom témoignage : il rappelle un héritage, une habitude et une tradition.

Dans chaque lieu étudié, je peux noter cette force du patronyme qui, pendant longtemps, a distingué. À un niveau supérieur, pour les élections des parlementaires, je repère les grands noms, nobles ou de familles roturières puissantes, et à d'autres points subalternes, pour les communes ou les cantons, je trouve l'influence marquante de ces maisons de propriétaires, d'hommes de loi et de médecins. Dans cette régularité, j'aperçois de nombreuses constantes, des décennies, voire des siècles de représentation, et je relève aussi des progressions ou des échecs. Le nom sinue. Pour certains, il ouvre des frontières, il élargit son influence et quitte la région. Les Giscard partent de Marvejols, les Ramadier de Serverette, village de Margeride, et d'autres, comme les Las Cases, viennent par alliance s'inscrire tardivement dans l'histoire de ce pays. Je note aussi des effacements, des disparitions. Peut-être existe-t-il aussi des noms qui masquent le politique, s'imposant de fait et rejetant à un niveau inférieur le vrai débat politique ? Ainsi, Benoît Carteron (1999 : 594) a-t-il, pour la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay en Vendée, noté l'importance de ce déplacement. Le fauteuil du maire étant naturellement occupé par un grand propriétaire noble, souvent absentéiste, l'enjeu du pouvoir local se focalise alors sur le poste d'adjoint. « Le maire est parti, mais l'adjoint reste. Dès le lendemain (du scrutin), il entre en fonction et les clients affluent (...) C'est lui, en somme, qui porte le drapeau de l'équipe », a pu écrire un témoin.

Dans la diversité des histoires et la richesse des positions individuelles, des noms s'imposent durablement, construisant de belles victoires électorales par l'avantage qu'ils concèdent. Dans une de ses nouvelles, la marquise de Chambrun (1952 : 69-70), née Margaret Rives Nichols, décrit cet ascendant. C'est un jour d'élection. Son mari est en campagne à Marvejols, et elle, lassée

ou distante, rentre au château. En passant devant la ferme, on l'appelle pour lui apprendre la mort d'un paysan. Elle rentre dans la maison et la vieille femme, déjà vêtue d'un grand châle noir, se jette dans ses bras. Elle lui raconte : « Il venait de s'habiller, dit-elle, pour aller à la messe avec moi. Après, il comptait voter pour M. le Député. (...) Depuis cinquante-trois ans qu'il est électeur, Bouniol n'a jamais manqué à son devoir. Ce matin même, il me disait que ce serait la huitième fois qu'il votait pour votre nom, Madame, et la troisième fois qu'il portait Monsieur votre mari. Ah ! il aimait bien votre famille. » Pendant mon enquête dans le département, un ami de cette famille m'avait aussi raconté en situant la scène dans les années soixante : « J'étais allé avec Charles de Chambrun, il m'avait demandé de l'accompagner dans un petit village de la commune de Rimeize. Alors Charles parlait, et il y avait le grand-père qui me prend à part, et qui me dit : 'Vous savez, on votera pour M. de Chambrun, qu'il compte sur nous, parce que nous autres ici, dans cette famille, nous sommes les hommes d'une même politique. Nous avons voté pour le vieux marquis de Chambrun, nous avons voté pour Gilbert, et maintenant on votera pour Charles'. » Pourtant, cet informateur soulignait que les trois membres de la famille avaient choisi, au cours de leurs campagnes, des couleurs politiques très différentes : « Vous aviez Gilbert qui était progressiste, Charles, qui a la carte du RPR, qui était démocrate chrétien ; vous aviez le marquis de Chambrun qui, lui, était républicain de gauche, d'un libéralisme rosé (...). »

Pour quelques-uns seulement, le nom conduit à la représentation. Il stocke la mémoire, fixe les positions et rappelle le rôle joué par les ascendants. Il est ce préciput du politique qui avantage parfois considérablement. Mais pour d'autres, le nom paraît peu utile. Il ne sert que pour un individu et n'ouvre pas aux descendants les voies de l'élection. Pour illustrer ce cas, je voudrais prendre l'exemple de la carrière politique de Me Henri Trémolet de Villers, récemment décédé au mois de mai 2001. Lors des obsèques, son fils, Jacques Trémolet de Villers¹ a rendu hommage, en ces termes, à la mémoire de son père : « (...) j'avais 8 ou 10 ans (quand) tu as commencé à m'emmener sur les routes de la Lozère, de villages en hameaux et de hameaux en fermes, à la rencontre de ceux que d'autres auraient appelé des électeurs et que toi, tu appelaes des amis. (...) Tu m'as emmené après à l'Assemblée nationale dans ces séances de nuit où, assis dans les tribunes du public, je vibraes en admirant ce ton incisif, contredit, mais souverain dans ses répliques qui imposaient un silence surpris à ces professionnels du discours². » Mais, malgré cette initiation, qui sert peut-être à

¹ Jacques Trémolet de Villers, résidant à Paris, est aujourd'hui connu pour avoir été l'avocat du milicien Paul Touvier. La famille est proche des milieux catholiques traditionalistes.

² J.-M. Gilly, « La mort d'un honnête homme », *La Lozère nouvelle* du 18 mai 2001.

son fils, en d'autres lieux et circonstances, le capital politique acquis par Me Henri Trémolet de Villers ne s'est pas transmis.

Né à Paris en 1912, le jeune avoué, Trémolet de Villers, s'était installé à Mende en 1935. Passionné par la politique, il s'était très vite présenté et avait été élu au conseil d'arrondissement. Après la guerre, il poursuit sa carrière politique, élu conseiller général des cantons de Châteauneuf-de-Randon, au nord du département, du 20 mars 1949 au 17 avril 1955, de Meyrueis, au sud, du 27 avril 1958 au 14 mars 1976, de Mende-Nord, au centre, de 1982 à 1988. Le 2 janvier 1956, il est élu député de la Lozère, réélu le 30 novembre 1958 dans la circonscription de Marvejols jusqu'en 1961. En mars 1971, et jusqu'en 1977, il est élu maire de Mende. Le parcours est riche, divers. Mais que signifient ces constants déplacements, ces mandats isolés ou écourtés ? Au départ, et même s'il n'évoque rien à la mémoire locale, Henri Trémolet de Villers a pour lui l'apparence d'un beau nom et l'exercice utile d'une profession. Il est en phase politique avec le milieu, majoritairement de droite et encore très influencé par le clergé. Pourtant, il ne parvient pas à s'imposer dans un lieu. Successivement battu, au nord, au centre et au sud, par ceux qui allaient devenir les grands élus du département – le Dr Adrien Durand, futur président du conseil général, puis député, Charles de Chambrun, député et ministre, Me Jean-Paul Pottier, actuel président du conseil général – il est contraint à l'errance politique, saisissant habilement les ouvertures et les moments opportuns. Malgré son talent politique et son expérience de la société locale, son nom et sa personne n'ont jamais durablement marqué un territoire. Il est successivement rejeté, sans cesse obligé, pour poursuivre sa carrière, à sinuer dans le département. Dans l'histoire politique locale, il reste un météore qui ne fait que passer sans rien transmettre à ses descendants faute d'intérêt ou parce qu'ils sont éloignés du département.

Les Las Cases ont connu eux aussi de nombreux échecs politiques. Arrivé ici après son mariage avec la fille du châtelain de la Baume, un sénateur de l'Aveyron, Emmanuel de Las Cases est devenu sénateur de la Lozère dès 1903. Soutenu par l'évêché et une grande partie du clergé, il représente alors les idées catholiques. Mais sa carrière politique paraît fragile. Ainsi, en 1922, il est battu dans son canton, Nasbinals, par le Dr Jean-Pierre Remize qui fondera une lignée de médecins et d'élus : son gendre le Dr André Aldebert lui succèdera en 1967, puis, en 1996, son petit-fils le Dr Pierre Aldebert. En vain, Philippe de Las Cases tentera-t-il de remplacer son père au sénat en 1932. Battu après un pathétique combat électoral face au marquis de Chambrun, il sera aussi rejeté, en 1945, du canton de Saint-Germain-du-Teil où il avait réussi à prendre pied. Pour la famille, Sylvie de Las Cases gardera, jusqu'aux dernières élections de 2001, la mairie de Prinsuéjols où est situé le château. Et malgré l'influence de son

frère, président de la République³, elle n'ira pas plus loin dans la hiérarchie des mandats.

Dans la diversité des lieux, le nom prend, colle au pays ou, au contraire, ne fait que passer. Si Henri Trémolet de Villers rebondit sans cesse sur les situations locales en passant d'un canton à l'autre, les Las Cases ne tiennent que grâce au soutien décisif de l'évêché. Leur influence ne subsiste ensuite qu'autour du château, dans le culte de sa longue histoire. D'autres lignées locales, les Chambrun, les Remize-Aldebert, et des personnalités plus efficaces savent, à l'occasion, s'imposer et rejeter ceux que l'on peut considérer comme des occupants précaires du mandat. Le nom garde son mystère, efficace ici et vain ailleurs parce qu'il n'est pas accompagné par la pratique d'une profession, par des positions et des gestes politiques mobilisateurs, et par un usage habile des ressources clientélares.

Pour quelques-uns de ces fils, la représentation est si parfaite que l'idée même s'efface derrière des noms qui symbolisent, transcendent et détiennent le monopole de l'accès à la représentation. Portent-ils les valeurs du groupe au sens que leur donne Louis Dumont : « Adopter une valeur, c'est hiérarchiser, et un certain consensus sur les valeurs, une certaine hiérarchie des idées, des choses et des gens est indispensable à la vie sociale » (1966 : 34). Les camps se forment dans le rapport à la société englobante et dans la lecture locale des enjeux nationaux. Ainsi quand les républicains se regroupent derrière les Roussel, Bourrillon et autres parents, les réactionnaires se retrouvent aux côtés des Colombet, Longevialle, Chalmeton, etc. Dans le canton du Malzieu, de 1833 à 1944, régulièrement, les Brun de Villeret et les Rozière-Flers s'échangent le mandat. Un ordre se construit avec sa hiérarchie patronymique, ses solidarités et ses redoutables oppositions. Il piège le politique et l'enferme dans son code local.

Le sens des campagnes électorales

Quel rôle jouent, dans ce système, les campagnes électorales ? Né avec le suffrage universel, l'exercice, l'épreuve même est d'abord un témoignage d'allégeance en même temps qu'un acte de mémoire. En écoutant régulièrement les élus de ce pays, je me demandais souvent pourquoi ils se souvenaient si bien des différents épisodes qui avaient marqué leurs premiers pas en politique. Pourquoi étaient-ils si heureux d'évoquer ces temps de campagne marqués par des succès mais aussi par des échecs ? Ils en retenaient les petits incidents, ils

³ Valéry Giscard d'Estaing.

rappelaient les moqueries, les rires et les multiples incidents. Les mandats qui suivaient, s'effaçaient derrière ces épisodes apparemment inoubliables. La trivialité du genre l'emportait-elle sur la construction ? L'histoire locale se confondait-elle avec ces singuliers parcours (Bloch 1995) ? Mais quand j'ai suivi ces candidats, j'ai découvert que derrière ses exigences physiques et sa mise en scène, l'exercice servait avant tout à maîtriser un territoire. Courant d'un hameau, d'une commune à l'autre, passant dans les bistrotts et dans les arrières boutiques, le candidat dépense sans compter son énergie politique (Pourcher 1988 ; 1991). Il reconnaît, identifie, parle et rattache. Le rappel est permanent, et chaque rencontre, chaque face-à-face, candidat électeur, est une reconnaissance. Pour ces médecins engagés dans l'aventure, les occasions ne manquent pas. Une naissance, une visite ancienne, le souvenir d'un parent servent à tisser le lien politique. « Je le connais celui-là », lancent-ils. « Je me rappelle bien », ajoutent-ils. Les autres qui suivent ou qui ne bénéficient pas des avantages de la profession médicale jouent sur d'autres registres : la connaissance des milieux agricoles, une parenté, une solidarité nouée dans des années de jeunesse.

Depuis plus de quinze ans, j'accompagnais régulièrement un candidat dans ses parcours électoraux. Il y avait eu comme point de départ l'élection de 1986, une double élection puisqu'elle associait des législatives et des régionales, et puis d'autres avaient suivi⁴. À chaque échéance, l'élu, redevenu candidat pour l'occasion répétait l'exercice. Enfin, en 2001, cet homme, Jacques Blanc, député et président du conseil régional Languedoc-Roussillon, avait choisi de devenir sénateur de la Lozère. Je m'étais représenté l'élection sénatoriale sous la forme d'une longue et paisible visite des maires et des délégués des communes, un scrutin feutré dans un monde clos. Et j'avais attendu pour saisir les derniers moments de la campagne. Du côté de la droite, largement majoritaire, la sénatrice, Mme Bardou, ne sollicitant pas pour des raisons de santé le renouvellement de son mandat, Jacques Blanc s'était très vite imposé. Il n'y avait pas eu, dans ce camp-là, la moindre tentative de concurrence, pas même, pour la forme, une volonté singulière de figurer, de représenter un autre groupe ou de prendre date. Le RPR s'était immédiatement soumis⁵. Au début du mois d'août, la gauche n'avait pas encore fait connaître le nom de ses candidats. Mais depuis le printemps, la presse locale décrivait les nombreuses visites de Jacques Blanc, président du conseil régional, dans les divers cantons du département. Il y faisait le point sur les projets, rappelait les réalisations, inaugurait et promettait. Régulièrement, on voyait sa photo dans une salle de mairie entouré par les élus

⁴ En 1988, 1992, 1993, 1997, 1998, législatives et régionales.

⁵ Jacques Blanc appartient à Démocratie libérale.

des différentes communes concernées. La date de l'élection était fixée au 23 septembre.

Après le 15 août, j'avais téléphoné. La secrétaire était débordée. Très vite, elle m'avait dit que tout était presque terminé. À présent, le candidat se contentait d'aller ici ou là, mais l'essentiel était déjà joué. Je me trouvais dans la situation paradoxale de l'ethnologue perdu cherchant son terrain ou de cet autre dépité qui a laissé filer la grande manifestation rituelle à laquelle il croyait assister. Une semaine passa, puis on me rappela. Jacques Blanc me proposait de venir, le jeudi 30 août, assister à une réunion sur la vallée du Lot qui devait avoir lieu à Mende, au conseil général. Il m'invitait ensuite au déjeuner avec les maires, au Lion d'Or, le grand restaurant de la ville. Ensuite, nous irions à l'inauguration d'un four à chaux restauré par l'Association des Amis de l'Aigoual présidée par le marquis Renaud de Laubespain, près de Grizac. J'étais depuis longtemps habitué à ce rythme frénétique et je savais que l'important était de saisir le moment, de s'accrocher à la caravane et de suivre.

Le jour dit, à dix heures trente du matin, cinquante personnes environ sont rassemblées dans la salle, des élus pour la plupart et deux journalistes de la presse locale. À la tribune ont pris place la sénatrice, le président de l'association pour l'aménagement de la vallée du Lot, Jacques Blanc, député et président du conseil régional, les présidents de conseils généraux de la Lozère, de l'Aveyron et du Cantal, le préfet et l'autre député, socialiste, de la Lozère⁶. Outre son intérêt dans le cadre de la campagne pour les élections sénatoriales, cette manifestation est aussi une manœuvre contre les autres conseils régionaux, Midi-Pyrénées et Aquitaine, présidés par des élus socialistes qui ont coupé les relations avec la région Languedoc-Roussillon après l'élection de Jacques Blanc avec les voix du Front national. Les discours se suivent mêlant hommages, salutations, signes de connivence et analyses techniques. Jacques Blanc est omniprésent, prenant sans cesse la parole, multipliant les anecdotes et les rappels. À la fin de la réunion, l'assemblée se rend dans un autre bâtiment voisin du conseil général pour l'apéritif, puis au restaurant pour le repas. Les gens se saluent, les groupes se forment, et Jacques Blanc accompagné par le président du conseil général, Me Pottier, serre les mains. Les deux hommes sont candidats au mandat, l'un comme titulaire et l'autre comme suppléant. Je comprends alors la spécificité du scrutin sénatorial. Il n'y a pas de campagne proprement dite, pas de tournée dans les communes à la rencontre des électeurs, et surtout pas de meetings ou de grandes réunions. Les deux présidents se servent des moyens de

⁶ Le département de la Lozère a un sénateur et deux députés. Aux élections législatives de 1997, et ceci pour la première fois depuis 1956, un député socialiste a été élu dans l'arrondissement de Mende.

leurs institutions, le conseil régional et le conseil général, pour approcher et convaincre les élus. Le mandat sénatorial apparaît comme complémentaire, étroitement lié à la détention d'un exécutif territorial. Au moment du repas, les gens, des hommes pour la plupart, se sont placés : les élus importants entourent le préfet, et autour des autres tables, les autres maires voisinent avec les fonctionnaires régionaux et départementaux présents.

Le repas ne traîne pas. Jacques Blanc, qui s'esquive avec le préfet, me demande de le suivre pour cette inauguration. Je monte dans la voiture officielle, devant. Par signe d'amabilité, Jacques Blanc a laissé sa place, la place officielle, au préfet. Il se trouve donc derrière le chauffeur⁷. Le voyage est magnifique, avec des paysages inouïs vers le Lozère, Mont-Mirat, Fraissinet-de-Lozère, Le-Pont-de-Montvert, Grizac, mais la route tourne, tourne. Jacques Blanc parle sans cesse avec le préfet qui est arrivé dans ce département il y a un an. Il était auparavant chargé de mission auprès du président de la République et c'est son premier poste à ce rang. Dans ces temps difficiles de cohabitation, les élus de droite ont accueilli à bras ouverts ce proche de Jacques Chirac. L'homme est sympathique, avenant. Jacques Blanc l'interroge sur les futures élections sénatoriales, sur les candidats éventuels de la gauche : Un communiste ? « Peut-être, certainement même. » Un socialiste ? Le préfet avance un nom. Ils évoquent le calendrier électoral, le début de la campagne officielle fixé le 3 septembre. « À partir de ce jour-là, je ne peux plus sortir. Ainsi, je n'aurais pas pu venir à cette manifestation », dit le préfet. Blanc répond en riant que c'est bien pour cela qu'ils l'ont organisée aujourd'hui. Il parle de son futur programme, de ses déplacements incessants dans la région, de son prochain départ pour Tunis où il doit assister aux Jeux méditerranéens. Il téléphone à ses enfants, à l'un de ses frères, médecin à La Canourgue, à son secrétariat à Montpellier pour qu'on lui réserve un avion, une chambre d'hôtel, etc. Le préfet écoute patiemment. « Vous n'êtes pas malade »", lui demande soudain Jacques Blanc, quand la route devient plus étroite et les virages plus nombreux. « Non, j'ai l'habitude », répond le haut fonctionnaire. Jacques Blanc me pose quelques questions, puis sort de son cartable un tract qui a été distribué lors de la grande Rave party organisée sur le Causse Méjean, le grand événement de l'été lozérien⁸. « Sniffiez en liberté »", lit-il. Le préfet sourit.

J'aperçois en haut d'une côte un chapiteau, de nombreuses voitures, un rassemblement. Le marquis de Laubespain accueille. Il est ici un personnage

⁷ À mes débuts, j'ai commis quelques impairs par ignorance de ces multiples règles de distinction et de préséance.

⁸ Elle avait rassemblé plus de quinze mille personnes et avait provoqué des réactions indignées.

important, le propriétaire de grands domaines, du château de Grizac et de celui de Saint-Saturnin-de-Tartaronne, près de La Canourgue, qu'il a racheté et qu'il restaure patiemment. Les discours commencent : le marquis, le propriétaire du four, qui rappelle véhément au directeur du parc national des Cévennes les nombreux dégâts causés par les sangliers ; ensuite, Me Pottier⁹, Jacques Blanc et le préfet interviennent successivement. Il pleut, quelques gouttes, et il fait très frais. Les gens visitent le four et se réfugient vite sous la tente où un apéritif est servi. Jacques Blanc fait systématiquement le tour des personnes présentes pour saluer. Je profite de ce moment pour parler avec celui qui doit être prochainement désigné comme candidat socialiste à cette élection sénatoriale¹⁰. Il me dit qu'en réalité il n'y a pas de campagne. Le calendrier est très bref, le collège électoral réduit à trois cents personnes. Au PS, ils ont fait une lettre. Selon lui, Blanc et Pottier se servent de leur exécutif, régional et départemental, pour faire campagne et mobiliser les maires. L'inauguration s'achève. Jacques Blanc court vers une autre invitation. Il a demandé à son plus proche collaborateur de me ramener. Je monte dans une autre voiture et j'écoute un autre discours. Je vois alors naître d'autres ambitions.

Entrer en politique

Pierre Morel-A-L'Huissier s'est mis au service de Jacques Blanc au début de 1987. Il avait été introduit par Me Pottier, notaire à Meyrueis, alors simple conseiller général, chez qui il était passé pour un stage après ses études de droit. Les débuts avaient été modestes. Après sa première élection à la présidence du conseil régional Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc cherchait un secrétaire pour suivre les dossiers lozériens. Le postulant devait partager son temps entre La Canourgue et Montpellier, et circuler dans tout le département. Il devait être entièrement disponible, travailler les samedis et dimanches quand le président se rendait dans sa circonscription, être patient et intelligent. Autant dire que les candidats n'étaient pas très nombreux et que le président cherchait l'oiseau rare pour veiller précieusement sur les affaires qui lui tenaient le plus à cœur, celles de la Lozère. Par intuition ou ambition, Pierre Morel-A-L'Huissier avait accepté. Il avait humblement suivi le grand élu, portant les dossiers, écoutant, répercutant les appels et les demandes. Il avait géré les innombrables interventions, fait transiter entre le siège de la région et le département les nombreuses aides. Au départ, les maires et conseillers généraux s'étaient étonnés de son nom qui était inconnu, semblait étrange, et ne disait rien à la

⁹ Me Pottier, président du conseil général de la Lozère.

¹⁰ Jean-Pierre Allier est maire de Fraissinet-de-Lozère.

mémoire locale. Puis ils s'étaient habitués. Pierre Morel¹¹ était très vite devenu un interlocuteur indispensable quand le président courait d'un lieu à l'autre sans avoir le temps d'écouter. « Voyez Morel », disait-il sans cesse. Et Morel recevait, filtrait et comptait de plus en plus.

Il y eut, pour ce jeune collaborateur, plusieurs temps. Une époque lozérienne où il dut découvrir le pays, acquérir les codes, recenser les hommes et les ascendants. Il s'installa dans son rôle, en acceptant les contraintes de la fonction et les exigences de la personnalité qu'il servait. Une époque montpelliéraine suivit où il établit son autorité dans l'institution régionale. Jacques Blanc n'établissant pas de frontières, ne séparant pas les rôles, il gagna en influence auprès des chefs de service de la région. Il avait dans la pyramide administrative une situation atypique. Contractuel, il était rattaché directement au président et donc ne dépendait que de lui. Cette position le faisait craindre en même temps qu'elle le rendait indispensable. Et les directeurs généraux des services ou les directeurs de cabinet durent nécessairement composer avec lui. Par habileté ou volonté de rester libre, il refusa toujours d'intégrer la fonction publique territoriale. Un temps, il rejoignit un cabinet d'avocat, partageant son temps entre les dossiers juridiques et les services de la région. Cela lui permit de se faire appeler Maître ce qui, en Lozère, impressionna¹². Mais en fin de parcours, il accepta d'occuper le poste stratégique de directeur de cabinet tout en continuant à suivre les affaires lozériennes.

Jusqu'à-là, Pierre Morel-A-L'Huissier s'était contenté de ce rôle d'influence. Quand la rupture s'est-elle faite ? Quand le collaborateur a-t-il décidé de franchir le cap et de se lancer à son tour dans l'arène politique ? Au moment où Jacques Blanc avait dû, loi sur le cumul oblige, se démettre de son siège de conseiller général de La Canourgue, il n'avait pas bougé laissant le frère recueillir facilement le mandat. Peut-être avait-il compris que son temps n'était pas venu ou que le clan familial n'accepterait pas l'affaire ? Aux élections cantonales de 1998, il décida enfin de tenter sa chance. L'opération était hasardeuse, mais il avait de sérieux atouts. S'il gagnait, il changeait de statut et acquérait une légitimité politique. Pour Jacques Blanc, ce fut sans doute un test qui lui permit de juger, et peut-être d'éprouver encore son collaborateur. Pierre Morel jeta son dévolu sur le plus septentrional et le moins peuplé des cantons du département. Le lieu était déjà occupé. Un élu chevronné, chirurgien

¹¹ C'est ainsi qu'il fut généralement appelé. Ainsi on coupa son nom, on l'assimila puisqu'il existait des Morel dans le département.

¹² Peut-être cela lui permit-il d'affirmer son indépendance vis-à-vis de Jacques Blanc ? Il lui rappelait ainsi qu'il ne dépendait pas entièrement de lui ou qu'il pouvait choisir une autre voie professionnelle.

à la retraite, n'entendait pas laisser la place. Malgré les promesses et les pressions, il n'y eut rien à faire. Mais Fournels et son canton se virent soudainement dotés d'un traitement particulièrement favorable pour l'amélioration du réseau routier et pour leur déneigement. Pierre Morel arpenta le pays. Accompagné par le suppléant de Jacques Blanc, qui en 1973 avait permis sa première élection de député, et par d'autres soutiens, il fit du porte à porte. Dès ce moment-là, la plupart des autres conseillers généraux de la majorité départementale avaient sacrifié sur l'autel de la raison ou de l'avenir politique le vieux chirurgien entêté. Mais l'affaire n'était pas gagnée d'avance puisqu'il y avait en tout sept candidats. L'élection se fit dès le premier tour. L'homme d'influence acquit la légitimité de l'élu. Il endossa l'habit tout en restant, sans fonctions officielles¹³, incontournable dans l'administration régionale. Dès lors, il œuvra pour son canton multipliant, grâce à sa connaissance des différents montages financiers, les réalisations. Il mit en place une communauté des communes qu'il appela des Hautes-Terres et, en 2001, devint maire du chef-lieu de canton. Conseiller général, maire et président de communauté, il prit en charge quelques dossiers contentieux du département. Jouant sur deux tableaux, Lozère et région, élu ici et là-bas homme d'influence, il attendit son heure.

Le 23 septembre 2001, Jacques Blanc est élu sénateur de la Lozère par 258 voix sur 334 suffrages exprimés. Aux précédents scrutins, une coutume locale, étroitement lozérienne, qui régula la répartition des mandats, avait contraint les heureux vainqueurs à un choix très difficile. Devenus sénateurs, ils avaient dû abandonner la présidence du conseil général¹⁴. Le nouvel élu ne connaît pas ce dilemme et peut cumuler allégrement la présidence du conseil régional et le mandat de sénateur de Lozère. Mais dans ce jeu électoral, poker, monopoly ou jeu de l'oie, la partie est loin d'être finie. Car le nouveau sénateur a dû laisser son mandat de député. Interrogé sur sa succession, dès le mois de juillet, il avait répondu très vaguement : « Je ne m'occupe pas des législatives. Il n'y a pas de grand risque politique dans ma circonscription. J'ai su créer une dynamique (...) et je souhaite que cela soit poursuivi par des plus jeunes et Dieu sait s'il y a des talents. Je n'ai tué personne, au contraire j'ai essayé de soutenir l'émergence des jeunes têtes. Il y a beaucoup d'élus de qualités qui sont mes amis »¹⁵. C'était avant l'élection sénatoriale et il ne fallait alors froisser personne. Mais depuis quelques mois, à demi-mot et dans des petits cercles,

¹³ Le code électoral interdit au directeur de cabinet d'être élu.

¹⁴ Ce fut notamment le cas de Me Joseph Caupert et de Mme Janine Bardou. En 1981, le Dr Adrien Durand, élu député, avait dû renoncer au fauteuil de président du conseil général.

¹⁵ *Lozère Nouvelle* du 20 juillet 2001.

Pierre Morel-A-l'Huissier avait fait savoir qu'il était candidat. Une autre campagne avait commencé.

Que s'est-il passé ? Loin du parachutage (Abélès 1989) qui sous-tend la verticalité, le saut et l'atterrissage dans un lieu inconnu, le parcours de Pierre Morel s'apparente plus à une marche lente qui s'achève par un bond en avant. L'horizontalité, qui prévaut, impose cette progression à l'ombre d'un grand homme. Doit-on y voir en fin de compte une filiation politique, une adoption au sens romain de l'histoire ? Après des années de service et de collaboration, dans cette belle complicité qui s'est épanouie, Jacques Blanc réserve à celui qui a su surmonter l'épreuve le plus beau des cadeaux, celui auquel même la famille ne peut pas prétendre : le mandat de député. Mais, avant cela, Pierre Morel a dû apprendre à jouer sur deux tableaux, dans son rapport privilégié à l'homme politique qui l'a choisi et imposé, et dans la place qu'il a voulu gagner. Cette double reconnaissance, aux composantes étroitement imbriquées, avait ses contraintes. Quand je le rencontrais, au cours de réunions ou de campagnes, j'étais surpris par la transformation. J'avais connu un individu discret, effacé, secret même. J'avais cru noter les formes de la timidité. Et je notais le changement des gestes, les signes d'une plus grande aisance corporelle. Il serrait des mains facilement, entrait sans gêne dans les salles et dans des groupes. Il tutoyait, tapait sur l'épaule, riait aisément. Je l'entendais dire de celui-là, dont il aurait pu être le fils, ou de cet autre, qu'il connaissait depuis peu : « C'est un ami. » Après la découverte initiale, il avait, usant les voitures de fonction, sinué dans le pays. Simple collaborateur, il s'était rendu indispensable, jouant avec les aides et les projets, transformant les interventions en autant de services rendus. Il composait son histoire aux liens multiples et complexes étendant sans cesse ce capital ambigu de l'amitié politique. Et pour surmonter l'accusation ou le soupçon d'étrangeté, il recourait, comme un défi lancé aux héritiers, à la surenchère de l'amour. Ce pays devenait un absolu. Je l'entendais dire : « La Lozère se mérite. » Il publiait de luxueux livres dans lesquels il se contentait de commenter de superbes photos. Il y avait eu *Lozère des sources*, puis *Lozère des pierres*. Cette année, un autre vient de paraître. La publicité l'avait déjà annoncé : « Loin des clichés traditionnels, avec de nombreuses photos aériennes, *Lozère des sites* vous fera découvrir ce département comme vous ne l'avez jamais vu. » Dans les trois, je retrouve l'image de cette Lozère intemporelle, une Lozère de pierre et d'eau sur papier glacé, où les hommes, leurs conflits et leurs passions sont étrangement absents. Ainsi le défaut originel d'autochtonie était-il dépassé par la démonstration, la filiation compensée par ce prétendu lien direct noué avec le pays. Face aux parents en territoire, aux fils chargés d'histoire et de liens de famille, qui n'avaient pas à justifier leur présence et leurs engagements, il offrait cette prétendue passion pour une terre vierge, immuable dans sa beauté physique. Et il trouvait les armes de la conquête dans ce dépassement.

Le chemin politique est-il tracé ? Dans les journaux locaux, je vois depuis plusieurs mois régulièrement distillées, les photos qui mettent en avant sa présence à de multiples manifestations, les annonces et les déclarations. Un jour, et sur une page, est lancé le livre, *Lozère des sites*, un autre, les plans et la maquette de la future maison de retraite de Fournels sont dévoilés. Il y a encore les communiqués, les réactions, les messages politiques. La candidature, qui n'est pas encore annoncée, se prépare méticuleusement. Elle aura certainement de puissants parrains, Jacques Blanc, son ancien suppléant toujours actif dans les campagnes, le président du conseil général, le soutien des amis politiques, dans le département et la région, et l'appui d'une logistique efficace. Mais Jacques Blanc saura-t-il, ou pourra-t-il, prendre ses distances en se contentant de soutenir utilement ? Ou s'immiscera-t-il trop fortement dans la campagne en maintenant la dépendance, cantonnant durablement Pierre Morel-A-L'Huissier au rôle de collaborateur ? Dans les moments de la confiance, je me souviens avoir entendu cette expression qui caricature ce qui semble être une nécessité politique : « Il faudra couper le cordon ombilical. » Ce qui signifie le besoin de distance et l'indispensable séparation à faire entre deux carrières politiques, la distinction entre deux hommes. Car ce mandat de député a son histoire. Gagné, vingt-neuf ans plus tôt, en cette belle année 1973, après une inoubliable élection contre Charles de Chambrun, fils de grande famille, maire et ancien ministre, il a toujours été passionnément conservé par son détenteur. Fer de lance ou lieu de repli, il a permis le développement d'une belle carrière politique : ministre, secrétaire général du Parti républicain, président du conseil régional, puis du comité européen des régions. Mais, pour autant, ce dessein, cette volonté fondée sur la désignation balaie-t-elle tous les obstacles et ouvre-t-elle la route ? Car depuis des années, d'autres élus¹⁶, au Massegros peut-être, et plus encore à Marvejols, avec son maire, Jean Roujon, conseiller général depuis le décès de son père sénateur en 1985, convoitent le mandat¹⁷. L'adoption politique, la désignation sera-t-elle plus forte que la filiation ? Ou bien, après quelques réticences, ceux qui convoitent le mandat se soumettront-ils en échange de l'hypothétique promesse – peut-être dans dix-huit ans ? - du siège de sénateur ? Pour avoir la réponse, il faut encore attendre quelques mois.

Après toutes ces années d'enquête, d'observation et d'écriture, je me demande à quoi tout cela a bien servi. Non pas que je veuille me rassurer sur l'utilité de mon travail ou sur la valeur de ma démonstration, mais pour trouver d'autres hypothèses et pour le plaisir de la réflexion. Pierre Grémion m'avait dit,

¹⁶ Car l'élection, selon les pronostics politiques, se jouera à droite.

¹⁷ La famille Roujon s'est imposée dans le canton de Marvejols : Jean Roujon est conseiller général de 1930 à 1953, son fils Jules de 1953 à 1985, et le petit-fils Jean Roujon détient le mandat depuis cette date.

un soir de colloque, que l'ethnologue avait la chance d'avoir la parenté. Je voudrais lui dire qu'il a aussi la chance d'avoir les clichés, même si ces clichés (Jeudy 2001) lui reviennent parfois, effet du boomerang, à la figure. Ainsi régulièrement, et pendant l'été, la presse nationale publie-t-elle des présentations de ce département. « En Lozère, l'état sauvage » titre *Le Figaro*¹⁸. « Le Gévaudan, havre de paix et de beauté », écrit *Le Monde*¹⁹. Plus encore depuis le film, *Le pacte des loups*, sur la Bête du Gévaudan, on ne cesse de rappeler l'étrangeté de ce pays : « le désert français », « le département le moins peuplé de France », une vaste réserve où revivent les loups, les bisons, les vautours et le cheval sauvage. Mais depuis quelques années, et sans que je le veuille vraiment, s'est ajouté un autre qualificatif, « la Lozère, pays des *maîtres de granit* »²⁰ qui décrit et à résumé un pouvoir atypique, autre signe de mystère et d'archaïsme. À côté de l'incompréhension et de la surprise face à cette situation politique, l'image en appelle aussi au changement. Ainsi, quand le maire de Montpellier, Georges Frêche, vient narguer sur ses terres son rival, le président du conseil régional Jacques Blanc, déclare-t-il : « En Lozère, le temps des maîtres de granit est révolu »²¹. Et, en cette veille de campagne électorale, le secrétaire fédéral du parti socialiste affirme aussi bien fort que « les mandats ne se transmettent pas ».

Après ce parcours, il reste à s'interroger sur le sens de la représentation politique. Est-elle cet espace clos régi par la mémoire et dominé par la parenté, réelle ou fictive, ce lieu décalé par rapport aux attentes et aux réalités économiques et sociales ? Car le jeu politique ne doit pas dissimuler d'autres signes qui ne cessent pas d'inquiéter : la fragilité démographique, les déséquilibres géographiques, la dépendance accrue. L'élection de Jacques Blanc à la tête de la région Languedoc-Roussillon a placé le département dans une douce euphorie. En contrepartie, le système politique s'est globalement organisé autour d'un seul homme. Que se passera-t-il demain ? Et comment le pouvoir local se renouvellera-t-il ?

¹⁸ *Le Figaro*, 30 juin, 1^{er} juillet 2001, article de Jean-Pierre Chaniel.

¹⁹ *Le Monde*, 8 août 2001, article de Béatrice Jérôme.

²⁰ Cf. Y. Pourcher 1995.

²¹ *Lozère Nouvelle* du 26 septembre 1997.

Références bibliographiques

ABELES Marc, 1989, *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*. Paris : Odile Jacob.

ABELES Marc, 1990, *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin.

BALANDIER Georges, 1967, *Anthropologie politique*. Paris : PUF.

BARTHELEMY Thiphaine, 2000, « Patronymic names and noms de terre in the french nobility in the eighteenth and the nineteenth centuries », *The History of the family*, vol. 5, n°2, pp. 181-197

BLOCH Maurice, 1995, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », *Enquête*, 2, pp. 59-76.

BOURDIEU Pierre, 1986, « Les rites comme actes d'institution », in CENTLIVRES Pierre et HAINARD Jacques (dir.), *Les rites de passage aujourd'hui*. Lausanne : L'Age d'Homme, pp. 206-215.

BOURDIEU Pierre, 1984, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52-53, pp. 49-55.

BURDEAU Georges, 1979, *La politique au pays des merveilles*. Paris : PUF.

CARTERON Benoît, 1999, *Châtelains et paysans de Saint-Hilaire. Transmission et organisation sociale dans le Bocage vendéen. 1840-1995*, Thèse de l'Université de Paris X, sous la direction de M. Ségalen, 2 vols., 724 p.

CHAMBRUN Marquise de, 1952, *Feuilles éparses*. Paris : Éditions de Cluny.

DUMONT Louis, 1966, *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*. Paris : Gallimard.

GREMION Pierre, 1976, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris : Seuil.

HALBWACHS Maurice, 1994 (1925), *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.

JEUDY Henri-Pierre, 2001, *Le corps et ses stéréotypes*. Paris : Circé.

KERTZER David I., 1992, « Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales », *L'Homme*, 121, XXXII (1), pp. 79-90.

LAMAISON Pierre, 1979, « Les stratégies matrimoniales dans un système complexe de parenté : Ribennes en Gévaudan (1650-1830) », *Annales E.S.C.*, 4, pp. 721-743.

LENCLUD Gérard, 1986, « De bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse », *Études Rurales*, 101-102, pp. 137-173.

LEVI-STRAUSS Claude, 1983, « Histoire et ethnologie », *Annales E.S.C.*, 38^e a., n°6, nov.-déc., pp. 1217-1231.

POURCHER Yves, 1995 (1987), *Les maîtres de granit. Les notables de Lozère du XVIIIe siècle à nos jours*. Paris : Plon.

POURCHER Yves, 1988, « La politique au risque de la moquerie », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 3^e et 4^e trimestre, pp. 191-207.

POURCHER Yves, 1991, « Tournée électorale », *L'Homme*, 119, juil.-déc., XXXI (3), pp. 61-79.

POURCHER Yves, 1997, « Un ethnologue dans l'histoire », *in* ABELES Marc et JEUDY Henri-Pierre (dir.), *Anthropologie du politique*. Paris : Armand Colin, pp. 211-232.